

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduares,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Bulletin des travaux

Mardi 8 novembre 2022

La commission s'est réunie à 14h05 sous la présidence de Mme Magali Plovie, présidente.

- 1. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – deuxième ajustement**
doc. 99 (2022-2023) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – deuxième ajustement
doc. 99 (2022-2023) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – deuxième ajustement
doc. 99 (2022-2023) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – deuxième ajustement
doc. 99 (2022-2023) n° 4

Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023
doc. 100 (2022-2023) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023
doc. 100 (2022-2023) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023

doc. 100 (2022-2023) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023

doc. 100 (2022-2023) n° 4

Décisions

- En application de l'article 75, § 3, du Règlement du Parlement francophone bruxellois, la commission a envoyé pour avis les projets de budgets des dépenses (ajustement 2022 et initial 2023) aux commissions permanentes, chacune pour ce qui concerne ses compétences.
- La commission a décidé d'examiner conjointement les projets de décret et de règlement ajustant le budget de l'année 2022, ainsi que les projets de décret et de règlement contenant le budget initial de l'année 2023 pour la Commission communautaire française.
- A l'unanimité des 8 membres présents, M. Pierre-Yves Lux a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé général de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget.
- La commission a entendu le rapport de M. Benoît Jamotton, premier auditeur réviseur de la Cour des comptes, et a procédé à un échange de vues.
- La commission a mené et clôturé la discussion générale conjointe.

* * *

Commission des Affaires générales et résiduares,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives
(Compétences propres)

2. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – deuxième ajustement

doc. 99 (2022-2023) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022 – deuxième ajustement

doc. 99 (2022-2023) n° 4

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023

doc. 100 (2022-2023) n° 2

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2023

doc. 100 (2022-2023) n° 4

Décisions

- La commission a décidé d'examiner conjointement les projets de décret et de règlement ajustant le budget de l'année 2022, ainsi que les projets de décret et de règlement contenant le budget de l'année 2023 pour la Commission communautaire française.
- A l'unanimité des 10 membres présents, Mme Nadia El Yousfi a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Gouvernement pour ses compétences au sein de la commission.
- La commission a procédé à la discussion et à l'examen des tableaux *partim* pour ce qui concerne les compétences de la ministre-présidente Barbara Trachte au sein de la commission.
- La commission a émis un avis favorable en ce qui concerne les compétences de la ministre-présidente Barbara Trachte au sein de la commission (Fonction publique, Administration et Politique générale) pour les projets de décret et de règlement ajustant le budget général des dépenses de l'année 2022, d'une part, et contenant le budget général des dépenses de l'année 2023, d'autre part, et en propose, dès lors, l'adoption par 8 voix pour et 3 voix contre.

3. Divers

p.m.

Prochaine réunion : mardi 22 novembre 2022 à 14h00, sur convocation.

Membres présents : Mme Latifa Aït-Baala (remplace Mme Aurélie Czekalski, excusée), M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, M. Pierre-Yves Lux, M. Petya Obolensky, Mme Magali Plovie (présidente), Mme Farida Tahar et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membre absente : Mme Elisa Groppi (excusée).

Etaiement également présents à la réunion : Mme Marie Lecocq (députée), Mme Barbara Trachte (ministre-présidente), ainsi que Mme Gisèle Buchsenschmidt et M. Benoît Jamotton (représentants de la Cour des comptes).